

Objectif neutralité carbone en 2050 pour la Métropole Nice Côte d'Azur

Retour sur la présentation du **Plan Climat-Air-Energie territorial** en Conseil Métropolitain ce jour

Lors du Conseil Métropolitain du vendredi 22 mars 2019, Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a présenté et arrêté le projet de Plan Climat-Air-Energie territorial de la Métropole :

« Le 2^{ème} Plan Climat que nous proposons aujourd'hui est bien plus qu'un outil réglementaire. Il vient nourrir notre réflexion et transformer toute la dynamique du territoire en actions pour préserver notre qualité de vie et nos paysages exceptionnels. Si le premier Plan Climat de Nice Côte d'Azur (2013-2018) a apporté de nombreuses avancées et réalisations, permettant d'aboutir à une baisse des émissions de 10% des gaz à effet de serre, les efforts entrepris doivent être amplifiés. Ce programme d'actions pour 2019-2025 va nous permettre de changer d'échelle. D'aller plus vite vers la transition écologique. Grâce à une large concertation qui a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire, ce nouveau Plan Climat détermine, sur la base d'un diagnostic détaillé, la stratégie et les moyens d'actions qui nous permettront de viser une réduction de 22% des émissions à l'horizon 2026 avec une trajectoire de neutralité carbone en 2050. »

Compte tenu du champ de compétences de la Métropole, le volume d'émissions de gaz à effet de serre qu'il s'agit d'économiser en 6 ans s'élève à 182 000 tonnes équivalent carbone (TeCO₂).

Ce Plan Climat comporte plus de 150 fiches actions et s'articule autour de 4 leviers forts:

- **Réduction de la part modale du véhicule thermique**

L'objectif est d'atteindre une réduction de 126 000 tonnes équivalent carbone par an grâce au réseau de tramway et de bus, notamment électriques, mais aussi aux modes de déplacements doux comme les véhicules électriques et le vélo qui entraîneraient une diminution de l'impact du trafic automobile de 10%.

- **Développement des énergies renouvelables : le solaire et la géothermie**

Grâce à la création d'un réseau urbain thermique au Grand Arénas, une zone de 320 000 m² du secteur pourra bénéficier de source de froid et de chaleur. 40 GWh/an d'énergie renouvelable seront distribués dans l'éco-quartier Grand Arénas, à l'aéroport, ou encore au futur Palais des Expositions. L'objectif est d'atteindre une baisse de 14 000 tonnes équivalent carbone par an.

- **Amélioration du traitement des déchets**

A compter du 1^{er} avril 2019, deux passages de collecte des emballages seront réalisés au sein de la Ville de Nice. Dès le 1^{er} juin 2019, l'extension des consignes de tri entrera en vigueur sur l'ensemble de la Métropole Nice Côte d'Azur et permettra aux usagers de pouvoir jeter dans le bac jaune l'ensemble des emballages ménagers. L'objectif à atteindre est une baisse de 10 000 tonnes équivalent carbone.

- **Amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants**

La rénovation de 500 logements par an permettrait de réaliser une économie de 32 000 tonnes équivalent carbone par an. Un objectif qu'il est possible d'atteindre grâce à la Plateforme Territoriale de Rénovation du Bâtiment qui assure l'accompagnement des habitants et syndicats de copropriétés pour diminuer leur consommation énergétique.

Le Plan Climat Air-Energie territorial prend également en compte l'alimentation et l'agriculture avec :

- **Le soutien aux filières agricoles et la mise en place d'une stratégie partenariale de développement et de protection de l'agriculture de la Plaine du Var.**
- **La création d'une ferme agricole urbaine visant à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs.**
- **Le déploiement de l'alimentation biologique et des circuits courts dans les cantines de la Ville de Nice.**

La signature d'un accord-cadre avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ouvre également une nouvelle dynamique sur le territoire, permettant l'obtention d'aides financières pour la réalisation de projets et des effets levier en mobilisant des financements d'autres partenaires. Les opérations retenues dans ce partenariat pourront bénéficier de l'apport d'expertise, de conseils, d'accompagnement et d'ingénierie territoriale.

Christian Estrosi, s'adressant en séance à Arnaud LEROY, Président directeur général de l'ADEME, présent à ses côtés, tout comme Françoise TAHERI, Secrétaire générale de la Préfecture des Alpes-Maritimes, représentant M. le Préfet :

« Moteur sur les questions de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, vous êtes convaincu, tout comme moi, de l'urgence pour notre territoire, pour la France et pour l'Europe, d'accélérer et de renforcer nos actions au service de la transition écologique et énergétique et pour cela, de mobiliser toutes les ressources et expertises. Vous le savez, j'ai souhaité conduire depuis 10 ans une politique énergie-climat ambitieuse pour la Métropole. L'accord-cadre entre la Métropole et l'ADEME s'inscrit en synergie avec le plan d'actions du plan climat 2019 - 2025 qui vient de vous être présenté. »

Plusieurs rendez-vous vont marquer cette année 2019

- **Samedi 15 et dimanche 16 juin 2019**, la Métropole et la Ville de Nice vous donnent rendez-vous pour 2 jours d'événements et d'ateliers autour de la transition écologique avec le collectif « Nice Cool & Verte ». Cet événement fait complètement partie du programme d'animation du Plan Climat, pour informer et engager les habitants autour de rencontres ludiques et créatives.
- **Au mois de novembre**, où nous adopterons cette fois le Plan Climat, un « **Conseil local pour le climat** » sera constitué, c'est-à-dire un groupe de travail qui viendrait rassembler notamment les représentants des associations, comme le Collectif citoyen pour le Climat 06, le conseil de développement, section Développement Durable, la « commission Environnement » de la Métropole ; ainsi que les partenaires institutionnels, comme l'IMREDD, l'Université Nice Côte d'Azur ou encore les Chambres Consulaires.

« L'avenir du climat se joue à l'échelle locale, je veux que chacun puisse se sentir utile dans ce combat, et donc, nous l'ouvrirons également aux habitants et jeunes qui souhaitent s'y investir pour accélérer la transition écologique du territoire. » **a conclu Christian Estrosi.**
